

Dans le respect de nos valeurs, et d'une volonté réaffirmée de proximité, nous avons profité du "Grand Débat national" pour organiser des rencontres avec nos adhérent.e.s partout en France. Nous avons ainsi pu échanger ensemble autour de sujets oubliés mais cruciaux pour notre société : santé, autonomie, protection sociale, service public... L'ensemble a alimenté les propositions de la Mutualité française et a été transmis au gouvernement, je tiens à vous en remercier.

Les conclusions de cette vaste consultation nationale ont montré un profond attachement de nos concitoyens au service public. Pourtant, l'image du fonctionnaire se dégrade aux yeux des Français. Quel paradoxe ! Ce sentiment de défiance est avant tout le fruit d'un discours politique qui tend depuis des années à réduire la Fonction publique à ses considérations économiques, participant à la dévalorisation de nos métiers et à la baisse du pouvoir d'achat de ses agents.

Ce malaise est de plus en plus palpable, renforcé par l'enchaînement des réformes qui viennent régulièrement redéfinir nos métiers. "École de la confiance", création de l'Agence du Sport, décentralisation de l'Équipement... l'actualité est dense. Mais, plus que nos métiers, ce sont les recrutements, la mobilité, la rémunération, le statut des agents qui font aujourd'hui l'objet de réflexions à travers le projet de loi de "modernisation" de la Fonction publique.

Si le sujet de l'organisation de la Fonction publique est central pour notre société, la santé de ses agents devrait être au cœur de sa réforme, car le service public n'est rien sans celles et ceux qui le portent et l'ont porté. La protection sociale complémentaire et la qualité de vie au travail des fonctionnaires ont pourtant été reléguées sur un second plan, à des ordonnances ne laissant que peu de place au débat. Parmi les pistes sur la table, nous serons particulièrement vigilants à la proposition d'un ANI* Fonction publique qui, s'il devait venir à exister, risquerait une fois de plus de se retourner contre les agents retraités, exclus de ce mécanisme des contrats collectifs en entreprise, déconstruisant la solidarité entre générations que nous avons su créer au fil des décennies.

Des agents engagés pour notre société

Roland Berthilier
Président du groupe MGEN

La MGEN se mobilise. Nous voulons continuer de permettre aux agents d'être libres de choisir les modalités d'organisation de leur protection sociale. Une volonté qui serait rendue possible par la création d'un crédit d'impôt. L'État doit soutenir ses agents et leurs mutuelles pour dégager des solutions innovantes de protection permettant au public de bénéficier des mêmes niveaux de prestation que le privé, dans le respect de leurs différences.

C'est de cette volonté et au service de ces valeurs qu'est née la MGEN il y a maintenant soixante-douze ans, désireuse aussi de faire vivre la démocratie interne et le débat en chaque instant.

Parce que contribuer à la protection des agents du service public, c'est s'engager pour celles et ceux qui organisent, protègent et font vivre notre société, nous porterons devant les délégué.e.s des assemblées générales MGEN de juillet prochain un projet contribuant à une société plus juste et plus solidaire.

*Accord national interprofessionnel instaurant une complémentaire santé obligatoire en entreprise.